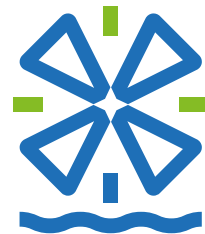


LEERS Infos



Le magazine de la Ville #88 - Sept 2025



Connaissez-vous
le patrimoine de Leers?



DÉJECTIONS CANINES Pas dans les espaces verts de la Résidence des 4 vents!

La loi est claire. Les déjections canines sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et de jeux pour enfants. Mais cela ne veut pas pour autant dire qu'elles sont autorisées dans les espaces privés bordant, les trottoirs, qui ne sont pas les vôtres, comme les jardins ouverts de la Résidence autonomie des 4 vents située rue Gambetta!

Désagréments visuels et olfactifs, ces crottes de chiens qui ne s'éliminent pas forcément rapidement et correctement, favorisent la prolifération de microbes et deviennent néfastes pour l'environnement et la santé publique.

Pour rappel, le fait d'abandonner les déjections canines sur la voie publique expose à une contravention de 2^e classe et donc une amende de 35 €, pouvant être majorée, article R632-1 du Code pénal et article R541-76 du Code de l'environnement.

Lors de votre prochaine promenade avec votre animal, pensez à vous munir d'un sachet de ramassage comme le font déjà de plus en plus un certain nombre de respectueux concitoyens.

RESTONS CONNECTÉS Avec ma mairie en poche

Informations pratiques, activités, manifestations..., retrouvez tout ce qui concerne votre commune sur l'application mobile « Ma mairie en poche ». 24h/24, 7j/7, quand vous voulez et où que vous soyez, vous pouvez, grâce à cet outil numérique, complémentaire du site Internet et du Facebook, accéder à des infos, à l'agenda, aux portails famille et petite enfance, consulter les menus des cantines ou résidences. Vous pouvez également y signaler tout dépôt sauvage, arbre tombé ou luminaire abîmé constaté en ville.

Téléchargement gratuit sur Play store ou App store. Tapez « Ma mairie en poche », sélectionnez la ville de Leers, activez ou non les notifications selon vos préférences et consultez ce que vous désirez...

N'OUBLIEZ PAS ! Subvention des associations...

Comme chaque année à cette période, si vous gérez une association à Leers, il est temps d'effectuer votre demande de subvention pour l'année à venir. Le dossier est à compléter avant le 25 octobre. N'oubliez pas de joindre les documents complémentaires nécessaires : compte-rendu d'assemblée générale, éléments financiers, budget prévisionnel, contrat d'assurance.

Dossier à télécharger sur www.ville-leers.fr.



RECENSEMENT CITOYEN

C'est obligatoire à 16 ans

Appelé par erreur recensement militaire, le recensement citoyen est obligatoire pour tous les jeunes français atteignant l'âge de 16 ans. La démarche est à effectuer dans les 3 mois suivants le 16^e anniversaire. D'une part, se faire recenser permet au jeune d'obtenir une attestation de recensement indispensable pour pouvoir s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France. Cela l'inscrit également automatiquement sur les listes électorales dès son 18^e anniversaire, ce qui lui permet de voter.

D'autre part, après son recensement, il est convoqué à la Journée défense et citoyenneté (JDC). Avoir effectué cette JDC est aussi nécessaire pour pouvoir s'inscrire aux examens (BEP, Bac...), concours administratifs ou permis de conduire. L'obligation ne cessant qu'à partir du 25^e anniversaire.

Le recensement est à réaliser par le jeune lui-même à la mairie de son domicile. Pour cela, il doit se munir de sa carte nationale d'identité ou de son passeport valide, ou tout autre document justifiant de la nationalité française, et du livret de famille à jour.

Plus d'infos : service-public.fr

Sommaire

2 ACTUS

4 INSTANTANÉS

6 FOCUS

Connaissez-vous le patrimoine de Leers ?

9 GRANDIR

CMJ : collecte de bouchons et prochaines élections

11 DÉCOUVRIR

Assistez à Charivari ou au planetarium

15 PRÉSERVER

Budget participatif : la cour de Blin-Péri bientôt végétalisée

16 AMÉLIORER

Du nouveau dans la collecte des déchets

18 SOLIDARITÉ

Semaine bleue, violences aux femmes, atelier nutrition

20 TRIBUNES

21 AGENDA

Retrouvez-nous sur



Directeur de la publication : Jean-Philippe Andriès

Rédaction : Cécile Vandaele - Anthony Reynaert

Mise en page : Frédéric Fouriaud

Photos : Service Communication

Édition : Mairie de Leers

Impression : Imprimerie Monsoise

(Mons-en-Barœul)

Dépôt légal : Septembre 2025

Tirage : 5000 exemplaires

Mairie de Leers 25 rue de Lys

BP11 59115 Leers.

Tél. : 03 20 20 06 00 - contact@ville-leers.fr

Ouverture du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 (18 h le mardi).

Samedi de 8 h 30 à 12 h 30

Permanence du maire : Mercredi de 14 h 30 à 17 h 30, uniquement sur rendez-vous

Police municipale 03 20 66 58 22.

Poste de police au 38 rue du G^{nl} Leclerc à Hem.



Après avoir accueillis 500 enfants en juillet et 400 en août dans nos centres de loisirs (ALSH), un peu plus de 1 400 élèves ont fait leur rentrée dans les établissements scolaires leersois en septembre, dont 550 au collège Alphonse Daudet qui fait le plein. Aux côtés des enseignants, les équipes municipales sont présentes dans les écoles maternelles et élémentaires pour accueillir dans les meilleures conditions possibles les petits leersois.

Une nouvelle année scolaire qui peut être l'occasion de changer nos habitudes. C'est ce qui sera proposé le 4 octobre lors de la journée « familles en fête » qui nous invitera à couper nos écrans pour faire autre chose avec nos enfants grâce à divers ateliers organisés et un spectacle semi-improvisé intitulé « Les écrans » par les Improvateurs le 7 octobre. Cet automne, vous pourrez également partager un moment en famille à la ducasse Esplanade Jules Deprat ou fabriquer en famille votre savon le 24 octobre (voir agenda page 21).

Les seniors ont également un programme chargé en octobre avec la Semaine bleue qui proposera entre autres une séance de cinéma, une conférence sur le sommeil ou une rencontre avec une naturopathe pour activer nos défenses immunitaires (voir page 18). Un cycle d'ateliers de prévention démarrera le 4 novembre sur le thème « manger, bouger » pour les plus de 55 ans (voir page 19) et les inscriptions au traditionnel colis de fin d'année démarreront le 6 octobre (voir dans l'agenda en page 21).

Je souhaite que cette nouvelle année scolaire soit synonyme de réussite et d'épanouissement pour chacun d'entre vous et vous laisse découvrir ce que cet automne à Leers vous réserve.

Bonne rentrée à tous !

Jean-Philippe Andriès
Maire de Leers



Fête Nationale

Marché nocturne, châteaux gonflables, food-trucks et feux d'artifice étaient à nouveau au rendez-vous le 13 juillet pour que les Leerroises et Leerrois passent une Fête Nationale agréable et conviviale.

Inauguration du complexe sportif Gérard Willocq

À l'occasion des festivités du 13 juillet, une plaque a été dévoilée au complexe sportif. Celui-ci a pris le nom de complexe sportif Gérard Willocq, nom du Maire de Leers de 1995 à 2001, particulièrement féru de sport et notamment à l'initiative du Leers Omnisport en 1974. Léo Lagrange laissant son nom au terrain d'honneur.



Travaux à la station d'épuration

Fin août, la MEL a lancé les travaux de modernisation de la station d'épuration de Wattrelos, située au Grimonpont. Ouverte en 1986, elle traite les eaux usées des 15 communes voisines. Les travaux ont pour but d'augmenter sa capacité de traitement et de répondre aux nouvelles normes.

Le P'tit truc en plus de la fin d'été

Pour bien finir les vacances d'été, nombreux Leerrois se sont réunis le 23 août, à l'occasion d'une nouvelle séance de cinéma plein air à la plaine du Moulin.





Repas moules-frites aux 4 Vents

Tradition oblige, à quelques jours de la braderie de Lille, la Résidence des 4 Vents a proposé à chacun de venir partager une « moules-frites », mardi 9 septembre.

C'est reparti pour une année scolaire !

Dès le 1^{er} septembre, les petits leersois ont retrouvé le chemin de l'école. Ils sont cette année 317 en maternelle et 549 en élémentaire.



À la chasse aux mégots...

Après la signature d'une convention avec Alcome et avant l'arrivée de cendriers en ville, a été proposée aux Leersois une chasse aux mégots, le 13 septembre. Sur le même principe que les traditionnels ramassages de déchets, les volontaires sont allés ramasser trop de kilos de mégots.

Plaque Robert Bourel

Apposée successivement sur ce pavillon puis le bâtiment à l'entrée de la mairie puis celui du CPE, la plaque en hommage à Robert Bourel, pharmacien leersois engagé et mort pour la France en 1943, a été réinstallée le 4 septembre au 9 bis rue du Général de Gaulle ayant accueilli à ses débuts le centre de vaccination et abritant aujourd'hui le Centre de soins infirmiers ainsi que le SIDPA.



Connaissez-vous
**LE PATRIMOINE
DE LEERS ?**

Concernant le patrimoine de Leers, vous pensez être incollable. Vous connaissez, bien sûr, son moulin, son église. Mais savez-vous que la commune possède un musée, que sa bourloire est classée ? Qu'elle compte encore des fermes, des maisons à otil ? Que le patrimoine s'y fait aussi gastronomique ? (Re)découvrons quelques éléments du patrimoine leersoïis...

Le moulin du Coulombier ou « moulin blanc », comme certains aiment à l'appeler, est le chouchou des Leersois. Aucun ne peut rester insensible au charme de ce moulin surplombant la rue Hoche.

Digne descendant des moulins hollandais, il a été reconstruit en briques en 1852, en remplacement d'un précédent moulin sur pivot, renversé par une tempête. Il a cessé toute activité en 1914, par craintes de représailles de la part des soldats allemands qui, intrigués par le fonctionnement du moulin évidemment ralenti à cette époque, prenaient le meunier pour un espion et menaçaient de le fusiller. Inactif durant de longues années, il finira par tomber en ruine jusqu'à ce que la Ville en fasse l'acquisition en 1971 et n'entreprenne, avec l'appui de la population, suite au référendum proposé en 1973, une première restauration.



Le moulin tourne et moule la farine

S'en suivront régulièrement divers chantiers permettant de remplacer rouet, calotte, maçonnerie, meules, pivot, ailes. Les travaux encore effectués en début d'année lui ont rendu son âme. Aujourd'hui, à nouveau, il tourne et on peut y moudre de la farine. Les gros chantiers

nécessaires semblent terminés. Dans le futur, essentiellement des travaux d'entretien devraient le maintenir toujours aussi beau. L'association « Les Amis du moulin blanc », aux côtés de la Ville, y veillera. C'est pour cela qu'elle a été créée (voir encadré ci-dessous).

Moulin blanc, rue Hoche.

FÉRUS D'HISTOIRE LOCALE ? Visitez le musée de Leers



Le musée d'histoire locale de Leers a vu le jour en 1992. Ce projet de l'Association leersoise d'études historiques et folkloriques, aujourd'hui Leers Historique, a pu se concrétiser lorsque la municipalité a mis à disposition de l'association la maison Parent, 49 rue du Maréchal Leclerc. Occupant tout le rez-de-chaussée de la bâtisse, le musée propose des centaines de pièces obtenues de dons.

Pour éviter que ces objets ne disparaissent, ceux qui en héritent les confient aux passionnés leersois. Vous est ainsi proposé au musée de redécouvrir le passé de Leers et ses environs. Dans les vitrines ou sur les étagères, des objets d'optique, médicaux, servant à faire le café, des jeux en bois pour enfants, du matériel scolaire, les anciens outils de ceux travaillant le bois, le papier, la dentelle, des costumes, notamment, de soldats, des horloges, par exemple l'ancienne de notre église et évidemment, de nombreux ouvrages, des cartes postales... Pour franchir les portes de cette caverne d'Ali Baba, pas besoin de motif, laissez-vous juste mener par votre curiosité. Guy Haquette, un des anciens présidents de l'association, y a donné son nom.

Ouvert chaque vendredi après-midi et le 1^{er} samedi du mois.

DES ASSOCIATIONS DE PASSIONNÉS

Pour faire vivre le moulin comme le musée, des associations se sont créées.

- L'association « Les Amis du moulin blanc » a été créée en février 2023. Le but des passionnés qui la composent, est de faire vivre le moulin, ouvrir ses portes, y proposer des animations, afin que les Leersois se l'approprient et que sa renommée dépasse les frontières de la commune.

Contact : José Vandebulck, le trésorier, au 06 66 06 84 79 ou jvdb.asquo@gmail.com

- L'association Leers Historique, a été créée en 1983, sous le nom d'Association leersoise d'études historiques et folkloriques. Travaillant à la collecte de faits ayant marqué l'histoire de Leers, la réalisation d'ouvrages, la tenue d'une bibliothèque de livres sur l'histoire locale, elle a vu son projet de musée se concrétiser en 1992. En plus de proposer expositions, conseils en généalogie et de participer aux manifestations de la ville, l'ALEHF, devenue Leers Historique en 1999, a ouvert un site internet qui regorge d'informations. www.leershistorique.fr
myriam.haquet@laposte.net

L'ÉGLISE SAINT-VAAST incendiée, foudroyée et toujours debout



L'église de Leers porte le nom de l'évêque d'Arras au temps des mérovingiens, catéchiste de Clovis. Vraisemblablement construite en 1288, selon les documents retrouvés, Saint-Vaast a été, au cours de sa vie, incendiée à plusieurs reprises, frappée par la foudre, vendue à des particuliers, transformée en grange, sauvée de la démolition en 1798. Redevenue église, elle retrouvera vitraux et cloches. En 1960, face à de gros problèmes de bâtiment, il est question de la remplacer par une nouvelle église en béton. Il n'en sera finalement rien. Elle sera par la suite restaurée régulièrement. Au fil des ans, autel, tabernacle, orgue,

horloge, retable, vitraux ont été rénovés. Durant l'été 2024, des travaux de réfection ont été entrepris sur la voûte du narthex (entre la porte d'entrée et la nef) et certaines zones du parquet.

Église Saint-Vaast, place Lucien Demonchaux.

UN PATRIMOINE gastronomique aussi

Leers s'observe, s'admire mais se déguste aussi...

La ville dispose dans son patrimoine de douceurs pour les gourmands.

Existe la Leersoise, une bière blonde, douce, maltée et rafraîchissante.

Une autre spécialité leersoise est la navette. La recette de cette pâtisserie est tenue secrète par les boulangers de la ville. Néanmoins, dans ce pain viennois, uniquement concocté en juin à l'occasion des fêtes du Moulin, on trouve crème pâtissière et pépites de chocolat.

N'oublions pas le Petit Leersois, ce fromage au lait de vache produit à la ferme de l'Horne par la famille Lefebvre Marescaux.

Effectuez une visite virtuelle du moulin, du musée, de l'église et de la bourloire sur le site de la ville www.ville-leers.fr

LA BOURLOIRE CLASSÉE

Le jeu de bourles, tradition dans la région depuis le Moyen Âge, était la principale activité du patronage dans les locaux inaugurés rue Jean Jaurès en 1891. Le patronage deviendra par la suite le Cercle Saint-Louis. Les activités se multiplieront au fil des années. Le jeu de bourles perdurera. En 1975, sera construite une bourloire de salon permettant aux grands comme aux petits la pratique sur tapis. En 2006, la bourloire leersoise sera classée à l'inventaire des Monuments Historiques.



Cercle Saint-Louis, 29 rue Jean Jaurès,
Tél. : 03 20 81 21 80 ou 03 20 80 97 97.

LEERS, C'EST ENCORE...

■ À une époque, les tisserands composaient la moitié de la population leersoise. Ces hommes et leur famille, avant d'intégrer des ateliers de tissage, travaillaient chez eux sur des métiers à Otil. Il reste 2 maisons à Otil dans la commune.

Rue Michelet.

■ La cheminée de l'usine de tissage de coton Motte-Bossut fait aussi partie du patrimoine. Édifiée en 1895, elle symbolise l'essor industriel local de la fin du XIX^e siècle. L'usine spécialisée dans la fabrication de velours dans les années 70, sera en activité jusque 1982.

■ La commune dispose également encore de fermes : la ferme de l'Horne sur le plan cadastral de 1823. La ferme Dal, ancienne Maison du Bailli dont il est fait mention sur un plan de 1703. La ferme Pollet dite « de la Haverie ». La ferme Derycke connue depuis 1826.

■ Autre curiosité leersoise, le Grimont. On trouve trace d'un pont permettant de traverser le canal de Roubaix avant 1800. Déjà métallique, il a été reconstruit en 1920 puis 1976 et enfin 2008. Rue de Wattrelos.

■ Et n'oublions pas les géants de la commune. Don Carlos Charles Philippe de la Mottelette né en 1959. 4 m, 150 kg, ce tisserand, travailleur des maisons à otil, rappelle le passé de Leers. Alphonse le bourleux, quant à lui, a été créé en 2011. 4 m, 57 kg, il représente les bourleux. L'un est visible en mairie, l'autre salle Kerkhove.



ALSH ET MDJ Quel été!

Durant les deux mois de vacances d'été, plus de 900 enfants de 3 à 17 ans ont fréquenté les ALSH et la Maison des jeunes.

900 enfants de 3 à 14 ans (501 en juillet et 404 en août) ont eu l'occasion de fréquenter les centres de loisirs de la commune durant ces deux mois de vacances d'été. Encadrés par une trentaine d'animateurs et directeurs, ils se sont, certes amusés, mais ont également fait des rencontres et des découvertes. Certains, en plus des jeux, olympiades, ateliers, ont découvert l'écologie, la création de bijoux, d'autres se sont essayés au karaté, à la danse orientale ou se sont initiés à l'escalade.
Que de souvenirs!



Du côté des plus grands, c'est à la Maison des jeunes, en juillet, que 28 ados leersois de 11 à 17 ans ont pu participer à plusieurs sorties à Lille, Calais, Plopsaland, affronter

les jeunes des communes voisines lors de rencontres sportives, partir en mini-séjours mais aussi chiller ensemble.

LES CM1/CM2 DE BLIN-PÉRI ÉCRIVENT UN LIVRE Le journal de Philippe



Au printemps dernier, les élèves de CM1/CM2 de Lionel Wanozy-niak, de l'école Blin-Péri, sont partis en classe de découverte sur les plages du Débarquement. Ils ont changé d'air. Mais ils n'étaient pas en vacances. Dans le cadre d'un projet sur le devoir de mémoire, ils en ont profité pour écrire le journal d'un enfant leersois ayant dû quitter Leers pour la Normandie au moment de l'invasion allemande en 1940. Labellisé par la Mission Libération du Ministère des Armées, leur ouvrage, « Le journal de Philippe » a été imprimé par la Ville afin qu'ils en gardent un souvenir.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Bientôt l'heure des élections

Qui seront les nouveaux élus du Conseil Municipal des Jeunes? Réponse mi-octobre, lors des élections des nouveaux membres, appelés à remplacer les plus anciens de l'instance ayant fini leur mandat de 3 ans.

Renouvelé chaque année pour un tiers, le CMJ est pour les jeunes leersois, du CM1 à la 6^e, une opportunité de découvrir la citoyenneté et de s'impliquer dans la vie locale. Présents lors des cérémonies ou actions de la Ville, les représentants des jeunes leersois travaillent également, au

fil des mois, sous forme d'ateliers, par groupes, sur diverses thématiques. Ils ne font pas que lancer des idées. Leurs actions sont concrètes. Preuves en sont la collecte des bouchons d'amour qui se met en place, ou le récent challenge sportif interscolaire.

Qui seront les « petits » nouveaux? Quels seront leurs projets? Un peu de patience. Les candidatures sont en cours. Les écoliers ont été sensibilisés à l'action ces dernières semaines. Des envies et vocations ont été éveillées...



L'ÉCOLE BLIN-PÉRI

championne de calcul



Durant l'année scolaire 2024-2025, les élèves de l'école Blin-Péri ont pratiqué quotidiennement le calcul mental, leurs résultats étant déposés en ligne et compilés jour après jour sur la plateforme Mathador. En fin d'année, le classement est tombé. Les classes de CE1 de M^{me} Geraci, de CE2-CM1 de M^{me} Verriest et de CE2-CM1 de M. Wanozyniak sont championnes de l'Académie. Cette dernière étant, de plus, championne au niveau national!

RECYCLEZ AVEC LE CMJ

Ne jetez plus les bouchons



Les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont peaufiné leur projet durant plusieurs séances. Ils ont pensé à tout, quoi recycler, comment, où, pourquoi. Ils étaient impatients que leur campagne soit lancée à la rentrée. Les jeunes élus vous proposent de ne plus jeter mais de recycler tous les bouchons et couvercles.

Déposez-les aux divers points de collecte matérialisés dans les écoles, salles de sport ou à la mairie. Ils seront recyclés

pour fabriquer des containers de poubelles et contribueront à pouvoir collecter de l'argent afin d'acquérir du matériel pour les personnes à mobilité réduite par l'intermédiaire de l'association « Les bouchons d'amour » et la société Sulo.

AVIS AUX FAMILLES Le 4 octobre, c'est votre fête!

Et ce jour-là, on déconnecte pour se reconnecter. On met les écrans en veille pour s'éveiller. On s'éloigne des écrans nocifs pour les enfants, comme pour les parents, et on se retrouve. En famille! Au programme, au Centre Petite Enfance, de 9h à 13h, un memory, un karaoké, de la motricité, de la cuisine, une chasse aux trésors... Pour les plus grands, ce sera l'après-midi et en soirée.

Programme complet sur www.ville-leers.fr

Dans ce cadre, spectacle semi-improvisé « Les écrans » des Improvateurs, le mardi 7 octobre à 19h. Gratuit mais sur réservation auprès du CPE au 09 73 32 05 48.





© Ana Lucia Montezuma

Belles Sorties, le 16 novembre **LAISSEZ-VOUS EMPORTER PAR CHARIVARI**

Les Belles Sorties reviennent à Leers! Le 16 novembre, en partenariat avec L'Atelier Lyrique de Tourcoing, l'opéra féérique Charivari vous réserve des surprises.

Initié par la MEL, en partenariat avec les institutions culturelles du territoire, le dispositif « Les Belles Sorties » a la volonté de favoriser l'accès à la culture du plus grand nombre. Ainsi, chaque année, voire plusieurs fois dans l'année, vous disposez à Leers de l'opportunité, souvent gratuite, de pouvoir rencontrer des artistes, assister à des spectacles de renommée.

Purcell, Shakespeare et des surprises

Après le bal des Gabachas et la folie des Bêtes de scène en

2024, en novembre, L'Atelier Lyrique de Tourcoing vous propose de basculer, le temps d'un concert, dans la fantaisie de l'ensemble Il Buranello et de son chahut musical Charivari ! Mêlant la musique d'Henry Purcell, les textes de William Shakespeare et de nombreuses improvisations vocales et sonores, ce spectacle va vous transporter dans une forêt enchantée pleine de nymphes, rois, fous fascinants.

Dimanche 16 novembre à 15h. Tout public, dès 6 ans.

Gratuit, sur inscription obligatoire sur www.ville-leers.fr

LILLE3000

LE PLANETARIUM S'INSTALLE FIN OCTOBRE



La Fiesta Lille3000 continue. Après le temps fort du 24 mai au cours duquel les amateurs de musique se sont délectés des morceaux de Simon Fache, joués par l'Harmonie Municipale, ou du concert latino du Quija Quartet. Après la venue, le 4 juin, du Mumo, visité notamment par les enfants des mercredis récréatifs ayant découvert l'exposition Pump up the volume. Fin octobre, le Planetarium itinérant du Forum des sciences de Villeneuve d'Ascq s'arrêtera durant deux jours à Leers. La séance proposée sera sur le thème de la relativité du temps et l'importance de l'astronomie dans l'organisation de nos calendriers et fêtes diverses. L'occasion d'apprendre à repérer les étoiles et découvrir comment, avec la lune et les planètes, elles découpent notre temps.

Les 27 et 28 octobre, salle André Kerkhove. Le 28 à 15h, créneau ouvert au public. À partir de 9 ans. Séance de 1 h. 19 personnes max. Pas de réservation nécessaire.

LOS CYCLO Prêt à rouler!



Créé il y a 42 ans à l'initiative de Gérard Willocoq, le LOS Cyclo compte aujourd'hui une cinquantaine d'adhérents de tous âges. Affilié à la Fédération française de vélo, le club cyclotouriste propose 3 sorties par semaine les mardi et jeudi après-midi et le dimanche matin. Même si des groupes de niveau se forment pour certaines sorties, le club ne prépare pas à la compétition. Les sorties proposées sont des balades ouvertes à tous les adhérents.

Le LOS Cyclo participe aux brevets

organisés par les clubs de la métropole lilloise, de Belgique, à Lille-Hardelot. En septembre, il organise son propre brevet «Le circuit des châteaux» passant devant les «petits châteaux et grandes maisons» des environs.

Dominique Mahieu - Tél. : 06 14 66 61 71
pdtdloscyclo@gmail.com

Facebook Leers cyclo Loscyclotourisme.
Séance d'essai possible - Rencontre possible le vendredi entre 18 h et 20 h au club au 35 bis, rue Joseph Leroy.

LOS TIR À L'ARC À vos arcs, tirez!



Le club de tir à l'arc de Leers existe depuis 1853. C'est une des plus anciennes associations de la ville. Réputée pour la qualité de sa formation, elle n'a cessé d'évoluer pour atteindre, depuis quelques années, sa jaugé maximale de 70/80 adhérents.

Depuis sa création, le club a vu éclore de nombreux talents, comme le Leersois, Olivier Tavernier, ancien tireur international ou Philippe Lévêque, membre actuel, 4^e au dernier championnat de France fédéral sur le tir à 50 m en extérieur.

FANTINE LIONNE Psychomotricienne



Depuis le 1^{er} septembre, la psychomotricienne Fantine Lionne a rejoint Marine Dal dans le cabinet paramédical situé au 4 place Lucien Demonchaux.

Elle prend en charge des patients de tous âges, du nourrisson au senior, dans leur gestion des émotions, du stress, de l'équilibre ou encore des troubles de la concentration. Son but est de les aider à atteindre un équilibre entre corps et esprit par différents moyens de rééducation tels que le toucher thérapeutique, les stimulations sensorielles, le jeu, le théâtre. Après un entretien et un test psychomoteur, elle établit le projet thérapeutique qui sera le fil conducteur des séances et objectifs fixés.

4 place Lucien Demonchaux.

Tél. : 06 72 65 38 53.

fantinelionne.psychomot@gmail.com

Le LOS Tir à l'arc compte aussi dans ses rangs un arbitre officiel, Xavier Cardon, le président. Cela permet une plus grande souplesse dans les passages de grades, ainsi que l'organisation, depuis 8 ans, de leur propre compétition officielle qualificative pour les championnats de France. Cette année, elle aura lieu les 18 et 19 octobre.

Xavier Cardon, tél. : 09 51 52 11 02,
cardonxa@outlook.fr Fcb Archers Leersois. Cours d'essai possible le vendredi à 17h pour les jeunes de 7 à 10 ans et à 18h pour les autres. Arc prêté. Rue Pasteur.



ESPACE CULTUREL JEAN-CLAUDE CASADESUS

L'heure de la première rentrée

C'est parti ! L'Espace Culturel Jean-Claude Casadesus a connu il y a quelques semaines, officiellement, sa première rentrée. Professeurs, élèves de l'École municipale de musique, choristes du Diapason, musiciens de l'Harmonie municipale, chacun a rapidement enchaîné rencontres, cours, répétitions et ateliers.

300 musiciens et chanteurs

À présent, ça fourmille, chaque jour, dans le nouvel Espace inauguré mi-juin. Chacun des près de 300 utilisateurs, qu'il soit

chanteur ou musicien, trouve peu à peu ses marques, prend ses habitudes dans ces locaux de 1000 m² plus spacieux et adaptés aux pratiques musicales. Et déjà des projets émergent afin de proposer encore davantage de découvertes aux Leersois en matière d'art musical.

Inscriptions à l'École municipale de musique ouvertes jusqu'au 20 octobre, en fonction des places encore disponibles. Renseignements : emm@ville-leers.fr

À L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Un parcours découverte



L'École municipale de musique compte aujourd'hui plus de 180 élèves. Les 12 classes d'instruments ou de formation musicale (solfège) et les 10 pratiques collectives sont ouvertes aux apprentis musiciens dès 6 ans comme aux adultes, même débutants.

Les plus jeunes ont la chance de pouvoir, dès la 2^e année d'éveil musical, suivre un parcours découverte. Dans ce cadre, ils bénéficient non seulement d'un cours d'éveil musical mais aussi d'une initia-

tion à l'instrument de leur choix parmi le cor, le trombone, le violon, la clarinette ou la guitare. À ce stade, pas de cours de formation musicale. Le but du parcours est surtout de leur permettre d'essayer, d'explorer et de découvrir un instrument afin de confirmer leur choix pour leur intégration en 1^{ère} année de cursus traditionnel.

Renseignements : emm@ville-leers.fr

DES DATES À RETENIR

À votre agenda !

Si vous aimez la musique, notez déjà plusieurs dates à venir dans les prochaines semaines :

- Vendredi 7 novembre à 20 h à l'Espace Culturel Jean-Claude Casadesus : concert Trumpet and Co et la classe de trompette
- Vendredi 21 novembre à 20 h à l'Espace Culturel : concert jazz
- Vendredi 12 décembre à 19 h : audition des classes orchestrales
- Samedi 13 décembre à 11 h : prestation des enfants de l'éveil musical au marché de Noël
- et à 15 h : chantons Noël ensemble avec la chorale, la classe de chant, les Lutines et Adrien Nowak à l'orgue
- Mercredi 17 décembre à 15 h 30 à la Résidence des 4 Vents : concert intergénérationnel avec le Trio Hestia et la classe de chant.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Tout ce qu'il faut savoir

Mars 2026 sera marqué par une échéance électorale en France. Les 15 et 22 mars auront lieu les élections municipales. Qui vote? Comment voter? Comment s'inscrire? Comment tenir un bureau? On vous dit tout.



Qui peut voter ?

Pour voter aux élections municipales, en France, il faut être inscrit sur les listes électorales et pour cela :

- Être âgé d'au moins 18 ans le jour du scrutin
- Avoir la nationalité française ou être citoyen européen résidant en France et inscrit sur la liste complémentaire des élections municipales
- Jouir de ses droits civils et politiques
- Justifier d'un lien avec la commune (domicile, résidence ou être contribuable).

Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

- L'inscription se fait automatiquement à l'âge de 18 ans, si le recensement citoyen a été fait à 16 ans.

Si cela n'a pas été fait, vous devez vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. La demande d'inscription peut se faire à tout moment de l'année.

- Si vous avez changé de nom durant l'année ou si vous avez changé d'adresse, même dans la commune, signalez-le au service Élections de la mairie. Tout changement peut modifier votre bureau de vote.

Inscription :

- En ligne avec le CERFA n° 12669*02 disponible sur service-public.fr ou sur le site de la ville, en déposant les pièces justificatives : pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport...), justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, quittance de loyer...).
- En mairie, au service des Affaires générales pour remplir le formulaire.

Vous souhaitez savoir si vous êtes inscrit sur les listes électorales ? Vérifiez sur service-public.fr

Comment voter ? Comment établir une procuration ?

- Le jour du scrutin, pour voter, il faut vous rendre dans le bureau de vote qui vous a été attribué. Le numéro et l'adresse figurent sur votre carte d'électeur. Celle-ci vous est envoyée gratuitement par la Poste par la mairie de la commune dans laquelle vous êtes inscrit. Pour voter, il faut présenter un justificatif d'identité avec photo et si possible la carte d'électeur.
- Un électeur absent le jour d'une élection peut voter par procuration. Vous confiez alors à un autre électeur, inscrit dans votre commune, la possibilité d'accomplir à votre place l'opération de vote. Votre mandataire ne peut disposer de plus de deux procurations dont une seule établie en France. Le formulaire de demande, CERFA 14952*03, est téléchargeable sur <https://www.maprocuration.gouv.fr>. Une fois rempli, il doit être déposé rapidement (attention aux délais à l'approche de l'élection) au commissariat afin d'être enregistré par votre commune sur la liste électorale.

Vous voulez tenir un bureau de vote ?

Lors des élections, pour le bon fonctionnement des opérations, un bureau de vote doit être tenu par un président, secondé par des assesseurs bénévoles. Certains surveillent l'urne, d'autres vérifient l'identité des votants, d'autres encore font signer la liste d'émargement. Pour assurer cette mission citoyenne, il faut être inscrit sur les listes électorales de la commune.

À la clôture du bureau de vote, afin de comptabiliser le nombre de votes, vous pouvez également être scrutateur en contribuant au dépouillement.

**Plus d'infos : Service Élections de la mairie.
Tél . 03 20 20 06 00 - www.ville-leers.fr**

PRÉSERVER TOUS AU JARDIN!

Ils ont relevé le défi

Cette année encore, la Ville a proposé aux Leersois de participer au défi « Tous au jardin ! » afin de mettre en valeur jardins, mini-jardins et potagers.

12 passionnés, soit deux fois plus que l'an passé, y ont participé. Durant des mois, ils ont chouchouté leur jardin. Ils ont planté, entretenu, protégé, vu fleurir. Respectant certains critères imposés dans le règlement du défi, ils ont tenté leur chance et accepté que soient passés au crible l'esthétisme, l'originalité, la diversité, la démarche en faveur de la biodiversité de leur petit coin de paradis. Fin août, le jury a rendu son verdict. Le choix a été difficile.

Ont ainsi été distingués :

Alain Hérion : Prix du Jardin de + de 25m²

Christine Boulanger : Prix du Mini-Jardin

Gaël Cardon : Prix du Potager

Agnieszka Halucha : Prix de la Biodiversité.

Le bon d'achat aux Serres de Tressin reçu leur servira sans nul doute à préparer la prochaine édition du défi.



BUDGET PARTICIPATIF 2024

Végétalisation à Blin-Péri



Le Budget Participatif 2024 a vu distingué le projet de végétalisation des cours d'écoles, recevant 213 votes, plus de la moitié des 388 votants !

Ces derniers mois, les équipes de la Ville ont travaillé avec la porteuse du projet souhaitant que soient implantés des arbres dans les cours afin d'apporter fraîcheur en été et lutter contre les phénomènes d'îlot de chaleur. Pour rester dans l'enveloppe allouée de 10 000 €,

les travaux se concentreront à l'école Blin-Péri, choisie pour ses deux cours minérales, ne disposant pas de grands arbres à proximité. La conception ayant pu être finalisée lors d'échanges avec M^{me} Osson, la directrice de l'établissement, les travaux (creusement des fosses, plantation et protection des pieds d'arbres) se dérouleront lors des vacances scolaires d'automne. Les arbres pourront prendre racine cet hiver.

KITS ÉCONOMIE D'EAU

Iléo vous accompagne

La Métropole Européenne de Lille a confié à Iléo, fournisseur d'eau sur le territoire, la mission de réduire de 10 % les prélèvements dans les ressources en eau. Dans cette optique, Iléo accompagne les habitants dans la maîtrise de leurs consommations. Courant septembre, les Leersois ont eu la possibilité de rencontrer l'équipe O'Brigad'Eau pour des visites diagnostic et conseils. Depuis le 22 septembre, un kit composé d'un sac chasse d'eau et de réducteurs de débit d'eau, est distribué, en porte à porte, à tous les Leersois. N'hésitez pas à les utiliser afin de faire des économies !

Plus d'infos www.mel-ileo.fr



VIDÉOPROTECTION

La 2^e phase est en cours

En 2024, 18 premières caméras ont été installées en ville. 10 sont, cette année, en cours d'implantation.

Validé par la Préfecture début 2024, le projet d'implantation de la vidéoprotection de Leers en est à sa 2^e phase. Dans le courant de l'année dernière, 18 premières caméras ont été installées en ville, à divers endroits stratégiques pensés avec la police

nationale et la police municipale. Subventionné par la MEL, le projet est de pouvoir utiliser cet outil pour lutter contre la délinquance.

Entrées de ville sous surveillance
Dissuasive, la vidéoprotection a pour but

de protéger l'espace public et de faciliter les enquêtes en cas de procédures. L'implantation prévue de 10 autres caméras est actuellement en cours. Elles permettront de quadriller les entrées de ville. Afin de pouvoir faciliter le maillage intercommunal à venir dans le secteur.

NETTOYAGE DES CANIVEAUX

La propreté affaire de tous



Les communes sont responsables de la propreté de la voie publique. Malgré tout, lorsqu'un arrêté municipal a été pris, comme c'est le cas à Leers depuis le 12 août 2011, les riverains, qu'ils soient propriétaires ou locataires, doivent eux aussi veiller à l'entretien des trottoirs et caniveaux situés devant chez eux. La propreté est l'affaire de tous, cela dans un souci d'accessibilité et de prévention des risques. Pour éviter que les caniveaux se bouchent et créent des inondations, que des piétons glissent et chutent. Ainsi, en hiver, le déneigement et salage des trottoirs, mais tout au long de l'année également, l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de propriété, le retrait des feuilles, boues ou autres débris pouvant boucher les caniveaux, sont de votre devoir.

ÉQUIPEMENTS VILLE

Ne jetez plus le verre dans les poubelles



Avis aux associations et à leurs adhérents ! Des affiches ont été apposées dans les salles durant l'été pour vous prévenir. Comme à la maison, à présent, il n'est plus possible de jeter les emballages en verre dans les poubelles « classiques » des divers équipements de la Ville. Ces poubelles vont dans un container de « tout venant » qui ne sera plus ramassé par Esterra s'il contient du verre. Vos contenants en verre doivent donc être déposés dans un des 21 Points d'Apport Volontaire installés à Leers par la MEL en mai.

Liste des PAV sur www.ville-leers.fr

AMÉLIORER

TRI DES DÉCHETS

Nouvelles poubelles et collectes

Dans l'optique de renforcer le tri à la source des déchets et leur valorisation, la Métropole Européenne de Lille a mis en place, début septembre, à Leers, comme dans 47 autres communes rurales et périurbaines du territoire, un nouveau procédé de collecte.

Que vous disposiez auparavant de 2 ou 3 poubelles, avec ou sans compartiments, aujourd'hui chaque foyer aura 3 poubelles : 1 jaune, 1 grise et 1 marron. Cette dernière est destinée aux biodéchets, les déchets alimentaires et de jardin. Les couvercles et compartiments sont en cours de modification.

Un seul jour de collecte : le mercredi

À partir du 29 septembre, afin de collecter ces 3 poubelles, le calendrier de ramassage sera modifié. Ainsi, à Leers, il

n'y aura plus qu'un jour de collecte : le mercredi. Le matin pour les biodéchets (poubelle marron), l'après-midi pour les emballages et papiers (poubelle jaune), dans la journée, mais uniquement les semaines paires, pour les ordures ménagères (poubelle grise).

Si le tri est respecté, cette poubelle d'ordures ménagères devrait voir son contenu drastiquement diminuer...

**Collecte le mercredi uniquement,
poubelle marron, le matin
poubelle jaune, l'après-midi
poubelle grise, la journée, attention seulement la semaine paire.**

<https://lillemetropole.fr/dechets>. contact-dechets@lille-metropole.fr ou au 0800 711 771.

Emballages et papiers



Aérosols, boîtes de conserve, canettes, barquettes aluminium, couvercles et bouchons métal

Briques alimentaires, petits cartons, boîtes de pizza

Papiers, enveloppes, journaux, catalogues, cahiers et livres

Bouteilles et flacons en plastique avec ou sans bouchon

Tous les autres emballages en plastique : Pots de yaourt, barquettes en plastique, tubes de dentifrice et de cosmétique, sacs plastiques, surfilmages

Chaque mercredi après-midi

Ordures ménagères



Sacs d'ordures ménagères

Couches-culottes, lingettes

Objets en plastique hors emballage : cintres, brosses à dents, rasoirs...

Vaisselle et verres cassés

Mercredi matin et après-midi - Semaine paire

Biodéchets



Restes de repas, coquilles d'œufs, épilures de fruits et de légumes

Marc de café, sachets de thé, essuie-tout

Petites quantités de feuilles mortes, fleurs fanées, petites branches et tontes de gazon

Chaque mercredi matin

Emballages en verre



Les emballages en verre sont à déposer dans un Point d'Apport Volontaire en vrac

Bouteilles en verre sans bouchon, flacons de vernis et de parfum

Pots et bocaux en verre sans couvercle

LA RÉSIDENCE DES 4 VENTS

Dans la course des caisses à savon

On sait l'équipe et les résidents des 4 vents très dynamiques. Ils sont toujours en activité, en demande d'ateliers, animations ou sorties. Des idées et envies, ils en ont plein. Ils n'ont pas peur de relever des défis, parfois même un peu fous... Cette année, ils se sont lancés le challenge de participer à la course de caisses à savon organisée le 21 septembre, dans le cadre des fêtes de l'Amitié franco-belge. La cabine de douche, vous l'avez vue passer ? C'était leur création. Un projet collectif, voulu et pensé ensemble.

Un projet collectif

La caisse a entièrement été faite d'objets de récup : chariot, fauteuil roulant cassé, cadre de vélo, roue, bois. L'idée de la cabine de douche lancée, parmi d'autres, ils ont cherché des modèles, réfléchi à la fabrication. Avec leurs petites mains habiles, ils ont pris en charge eux-mêmes la construction, la déco. Ils ont tout pensé dans les moindres détails.

Au volant du bolide, c'est un résident, Michel Depryck, qui a osé s'installer. Pour l'aider à se lancer dans la course, se sont les filles de l'équipe, Caroline, Émilie et Ludivine, qui étaient chargées de le pousser.



Une sacrée expérience pour tous. Comme quoi, il n'y a pas d'âge pour s'amuser, être un peu fou et vivre de nouvelles aventures...

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Restons mobilisés



Cette année encore, Leers s'associe à l'action de sensibilisation intercommunale aux côtés des villes de Lys-lez-Lannoy, Hem, Toufflers, Sailly-lez-Lannoy, contre les violences faites aux femmes. Tous, nous devons

être mobilisés et solidaires pour que le message passe. Pour que ces violences cessent et la parole se libère.

À Leers, la traditionnelle marche est programmée pour le 23 novembre. Une séance de cinéma est également encore prévue. Celle-ci se déroulera cette fois à Lys-lez-Lannoy.

23 novembre marche à 9h30
départ de l'Espace Arnaud Beltrame.

Programme complet prochainement sur
www.ville-leers.fr

SEMAINE BLEUE

Au programme du 6 au 12 octobre

Chaque année, en octobre, la Semaine Bleue a la volonté de mettre les seniors à l'honneur, de valoriser leur place dans la société, de sensibiliser, d'informer. Cette action est aussi l'occasion, le temps d'une semaine, de leur proposer encore plus d'animations.

À Leers, durant quelques jours, les seniors auront notamment la possibilité d'assister à une séance de cinéma, une de danse sur chaise. Ils pourront aussi rencontrer un naturopathe qui les sensibilisera sur les défenses immunitaires en hiver. Ils auront l'occasion d'assister à une conférence sur le sommeil ou encore de jouer au loto. Ils feront travailler leurs neurones lors d'une dictée avec le collège, leurs jambes lors d'une marche. Avant de finir par un goûter-crêpes qu'ils auront préparé ensemble.

Programme complet sur www.ville-leers.fr ou auprès du CCAS au 03 20 20 06 05.

LE CCAS, C'EST AUSSI

L'emploi et la formation



Fini les vacances ! L'école, les associations, tout le monde a repris ses activités. La Mission Locale a relancé, ce mois de septembre, ses permanences en mairie de Leers, chaque jeudi après-midi, à destination des jeunes en recherche d'emploi ou de formation. Ces permanences font partie des services proposés par le CCAS de la Ville dans le cadre de son espace « emploi - formation ». Ouvert à toute personne à la recherche d'un emploi, d'une formation ou souhaitant se reconverter, cet espace peut accompagner démarches et

parcours. Il accueille, peut aider à la réalisation de CV, de lettre de motivation. Un ordinateur est pour cela à disposition. Conseil et orientation sont également parmi les missions de ce service en relation avec divers partenaires tels que la Mission Locale, pour les plus jeunes, France Travail ou encore les associations de (ré)insertion. Des partenaires avec lesquels il organise régulièrement forums ou job dating.

Infos : CCAS au 03 20 20 06 05.

MANGER, BOUGER

Adoptez les bons réflexes

Adoptez les bons réflexes pour bien manger et bouger. C'est ce que vous proposent les ateliers prévention organisés par le CCAS en novembre et décembre prochains.

Destinés aux plus de 55 ans, ces ateliers prévention se déclineront en 6 séances de 2 heures. Au programme de chacune, conseils et exercices pratiques.

Habitudes alimentaires, modes de cuisson, repères nutritionnels,

étiquetage, activités physiques ou hygiène, ce sera l'occasion de tout savoir sur la nutrition et l'activité physique.

Salle Jacques Lameyse, les mardis 4, 18 et 25 novembre et 2, 9 et 16 décembre de 9 h 30 à 11 h 30. Inscriptions (à l'ensemble des séances obligatoirement) auprès du CCAS au 03 20 20 06 05.



À L'EHPAD

L'intergénération, un atout



L'importance de l'intergénérationnel n'est plus à prouver. On le sait, permettre aux générations de se confronter, de se rencontrer, d'échanger et ainsi de s'approprier est essentiel. Cela permet aux plus âgés de rompre leur solitude, parfois leur isolement, de rester actifs. Entretenir un lien social et affectif avec les plus jeunes, les enfants surtout, leur permet de conserver ce sentiment d'utilité capital. Pour les petits, les seniors sont une source de découverte, d'apprentissage. Ils sont la mémoire, ils ont l'expérience,

le savoir, savoir-faire et savoir-être dont les enfants ont besoin pour bien grandir. C'est pourquoi, régulièrement, l'EHPAD accueille les enfants de la crèche, les ados de la Maison Des Jeunes, les mercredis récréatifs, l'École de Musique. Avec les uns, ils partagent des séances de jeux parfois très disputées, avec les autres, ce sont des concerts, avec d'autres encore ce sont des repas ou goûters. Autant de moments conviviaux, chaleureux, d'échanges de sourires, de rires. Du baume au cœur pour les uns, de beaux souvenirs pour les autres.

GLAM

En raison de la période électorale, la tribune politique du GLAM ne paraîtra plus jusqu'aux élections municipales de mars 2026.

Jean-Philippe ANDRIÈS Tél. : 06 27 36 05 48
glamleers@bbox.fr

VITALISER LEERS

Avancer en cohérence

Pour Leers, l'action politique ne doit jamais se perdre dans les oppositions stériles ou les promesses faciles. « Vitaliser Leers » s'engage avec exigence et cohérence : chaque proposition, chaque décision que nous portons passe à travers trois filtres essentiels - l'intérêt final des Leersois, la prise en compte concrète des réalités économiques et juridiques, et le respect de la personne. Fidèles à cette méthode, nous travaillons patiemment, dans la discrétion mais avec constance, pour que nos contributions servent sincèrement le bien commun.

Notre démarche porte aujourd'hui ses fruits : des élus venus d'autres horizons reconnaissent la crédibilité de notre engagement et rejoignent notre projet. L'arrivée d'Angélique Watrelot à nos côtés, forte de son énergie et de son attachement à Leers, témoigne de cette dynamique. Avec Daniel, Christelle et Angélique, « Vitaliser Leers Ensemble » constituera désormais la première force d'opposition au Conseil municipal. Ensemble, nous poursuivons la consolidation de nos bases, prêts à porter plus haut la voix des Leersois et à impulser un nouvel élan à notre ville. « Vitaliser Leers Ensemble », c'est avancer sereinement, mais résolument, pour Leers et les Leersois.

Mathieu Johnston
Tél. : 06 15 41 04 94
mathieu.johnston@gmail.com

VIVRE À LEERS

Des règles claires pour des élections exemplaires

La campagne officielle pour les élections municipales de mars 2026 est désormais ouverte. Partout en France, les candidats doivent respecter des règles strictes afin de garantir l'égalité entre toutes les listes et la transparence vis-à-vis des électeurs.

L'article L52-8 du Code électoral est sans ambiguïté : seuls les partis ou mouvements politiques peuvent financer une campagne électorale. Aucune collectivité, association ou entreprise ne peut y contribuer directement ou indirectement, ni fournir gratuitement ou à prix réduit des biens ou services. Les moyens de la mairie, comme ceux de toute autre personne morale, ne peuvent être utilisés à des fins électorales.

Ces obligations s'appliquent à toutes les communes, quelle que soit leur taille. Le non-respect peut entraîner le rejet du compte de campagne, l'annulation de l'élection et jusqu'à l'inéligibilité.

Chez Vivre à Leers, nous avons fait le choix de la transparence et du respect scrupuleux de ce cadre depuis plusieurs mois. Nous conduirons toutes nos actions en conformité avec le Code électoral, afin de préserver l'égalité entre les listes et la confiance des Leersois, et de garantir un débat local loyal, lisible et respectueux du droit.

Jérémy ROTSAERT Tél. : 06 87 12 03 22
jeremy@vivrealcers.fr <https://www.vivrealcers.fr/>

ANGÉLIQUE WATRELOT, CONSEILLÈRE MUNICIPALE NON INSCRITE

C'est la rentrée, et avec elle, le lancement officiel de la campagne électorale de Mars 2026.

Vous avez sans doute découvert dans la presse et sur les réseaux sociaux une nouvelle étape importante : Leers Ensemble a décidé de s'unir avec l'équipe de Vitaliser Leers.

Pourquoi ce choix ? Tout simplement parce que depuis le début du mandat, j'ai pu constater la qualité du travail des trois élus de cette opposition constructive. Contrairement à d'autres démarches fondées sur le refus systématique, ils se sont toujours inscrits dans la proposition, dans l'échange et dans le souci constant de l'intérêt des Leersois.

Lorsque j'étais dans la majorité, leur approche m'a permis d'avancer sur de nombreux dossiers. Quand je suis devenue indépendante, ils ont été un soutien précieux, fidèle et sincère. Cette proximité et cette confiance réciproque ont rendu naturelle notre volonté de travailler ensemble.

En unissant nos forces, nous faisons le choix de la cohérence et du sérieux. Nous constituons désormais un groupe solide, rassemblé autour de valeurs communes, pour offrir à Leers une alternative crédible et ambitieuse. Notre démarche n'est pas motivée par les calculs ou les ambitions personnelles, mais par une conviction partagée : Leers a besoin d'un nouvel élan.

Cette union marque un point de départ : celui d'un projet porteur d'avenir. Nous voulons redonner à Leers toute son énergie et sa vitalité, pour bâtir une ville attractive où chacun trouve sa place.

Angélique Watrelot
Conseillère municipale
Tél. : 06 19 24 73 96

l'Agenda **octobre et novembre**

municipal et associatif
Informations fournies par les associations avant le 15 août.

Depuis le 29 septembre Changement dans les collectes des poubelles

Après la distribution d'une nouvelle poubelle marron, la MEL modifie les jours des collectes. Voir Page 17.

Mercredi 1^{er} octobre Bus accès au droit

Parking de l'Hôtel de Ville de 14 h à 17 h. Gratuit, sans rendez-vous.



Vendredi 3 octobre Portes ouvertes de l'Amical-Ciné

Pour les partenaires : associations, établissements scolaires, centres sociaux, municipalités... souhaitant envisager une collaboration, des actions, événements. Présentation du fonctionnement de chacun.

Dès 9 h 30, 35 rue Joseph Leroy. Infos et inscriptions à amical.cine@gmail.com

Du 4 au 8 octobre Ducasse

Esplanade Jules Deprat.



Samedi 4 octobre Familles en fête

Au CPE, 9 h-13 h pour la petite enfance : animations, ateliers. Pour les jeunes, programme en construction.

Programme complet sur www.ville-leers.fr Voir page 10.



Samedi 4 octobre Bourse multi collections

De 9 h à 16 h, salle Pasteur par l'Amicale Laïque.



Du 6 au 16 octobre Inscription aux colis de Noël des aînés

Pour les Leersois de plus de 70 ans. Salle Jacques Lameyse, Hameau des Lilas, 62/3 rue Victor Hugo : lundi 6 et mercredi 15 octobre, de 9 h à 12 h

Salle Pasteur, Complexe sportif, rue Pasteur : mardi 7, samedi 11 et mardi 14 octobre, de 9 h à 12 h

Salle Herteler, rue Alexandre Dumas (salle au pied de l'immeuble), Quartier Carihem : vendredi 10 et jeudi 16 octobre de 9 h à 12 h

Se munir de la carte d'identité ou du livret de famille, d'un justificatif de domicile

La distribution des colis se fera jeudi 18 et vendredi 19 décembre, de 9 h à 11 h 30, salle André Kerkhove.

Du 6 au 12 octobre Semaine bleue

Nombreuses animations dédiées aux seniors. Programme complet sur www.ville-leers.fr Voir page 18.



Mercredi 8 octobre Passage de la balayeuse

Parc d'Activités du Versant Nord-Est, dans les rues de la Plaine, du Capitaine Picavet, de la Couture, du Trieu du Quesnoy et de la Papinerie. Stationnement interdit de 8 h à 17 h.



Vendredi 10 octobre Assemblée générale de Jog' Leers

À 19 h, salle Pasteur.

Dimanche 12 octobre Marche Rose

Départ à 10 h, parking Espace Arnaud Beltrame. Dans le cadre de Octobre Rose, par By Octopus qui a la volonté de sensibiliser, fédérer et agir pour soutenir les malades et leurs familles. Marche rose et petit-déj. Participation de 2 euros par personne. Infos : byoctopusleers@gmail.com ou 06 19 24 73 96.

Dimanche 12 octobre Puces des couturières

Par les Ateliers Artistiques du Moulin. Salle Pasteur, de 9 h 30 à 16 h 30. Expositant particuliers et professionnels. Inscription

au 06 71 03 52 52 avant le 5 octobre.

Samedi 18 octobre Assemblée générale du LAD

À 10 h 30, salle Pasteur.

Les 18 et 19 octobre Sélection championnat de France de Tir à l'arc

Par le LOS Tir à l'arc. Ouverte aux archers licenciés de la Fédération Française de Tir à l'arc. Compétition sélective pour le championnat de France. Samedi 18 de 14 h à 17 h, dimanche 19 octobre de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Salle de tir à l'arc.

Dimanche 19 octobre Déchèterie mobile

Parking du cimetière La Croix des Bergers, rue Louise de Bettignies, de 9 h 30 à 12 h 30.



Dimanche 19 octobre Marche en faveur de l'Association Hémiparésie

Par le Leers OS Basket. « Run communautaire » en faveur de l'association Hémiparésie :

- 3 parcours : 5 km marche, 5 km course et 10 km course.
- inscription sur le sportif.com, taper « hémiparésie » dans la rubrique « inscription »
- les 3 départs seront donnés à 10 h de la salle Boileau
- une boisson offerte pour chaque inscription.

Vendredi 24 octobre Atelier parent-enfant

« Fabrique ton savon avec la saponification à froid » (à partir de 8 ans), avec la Maison de l'Eau, de la Pêche et de la Nature. 14 h 30-16 h 30, salle Herteler. Inscriptions à contact@ville-leers.fr ou au 03 20 20 06 00.



Samedi 25 octobre Rep'Leers Café



Maison des Jeunes, complexe Daudet,
rue Roger Salengro, de 9 h à 11 h 30.

Samedi 25 octobre Loto Anim' Leers

Salle Pasteur, ouverture des portes à 18 h.

Les 29 et 30 octobre Passage de la balayeuse



■ Mercredi 29 octobre dans les rues du
Maréchal Leclerc, Hoche, de Lys, de
Wattrelos, Pierre Catteau, Léonard de
Vinci, Jules Ferry, Suffren, du Château
d'eau et l'avenue de Verdun.

■ Jeudi 30 octobre dans les rues Joseph
Leroy, Roger Salengro, des Patriotes,
Léon Gambetta, du Maréchal de Lattre
de Tassigny, Victor Hugo, du Général
de Gaulle, Jean Jaurès, Franklin, du
Capitaine Picavet, Gibraltar droite, et
gauche, de Néchin, Louise de Bettignies
et Aurèle Guénard.

Stationnement interdit de 8 h à 17 h.

Vendredi 31 octobre Halloween au Moulin

« Le fantôme du moulin: Halloween
pour petits et grands » sur réservation.
Plus d'infos prochainement sur Facebook
et Instagram Les amis du moulin.

Dimanche 2 novembre Balade naturaliste



Sur le thème oiseaux migrateurs « Ce n'est
qu'un au revoir » avec Vincent Gavériaux.
Organisée par le Département du Nord.
Tout public. Départ allée des Pêcheurs à
9 h 30. Infos et inscription : 03 59 00 24 62.

Dimanche 2 novembre Loto du LOS Basket

Salle Pasteur, l'après-midi.

A partir du 4 novembre Ateliers prévention nutrition



Salle Jacques Lameyse, les mardis 4, 18
et 25 novembre et 2, 9 et 16 décembre de
9 h 30 à 11 h 30. Inscriptions (à l'ensemble
des séances obligatoirement) auprès du
CCAS au 03 20 20 06 05. Voir page 19.

Mercredi 5 novembre Balade naturaliste



« Sur les traces du castor » avec la Maison
de l'Eau, de la Pêche et de la Nature.

Organisée par le Département du Nord.

Départ : allée des Pêcheurs à 14 h 30.

Infos et inscription : [https://nordcom.](https://nordcom.typeform.com/to/apNN7EMZ?typeform-source=evasion.lenord.fr)

[typeform.com/to/apNN7EMZ?typeform-source=evasion.lenord.fr](https://nordcom.typeform.com/to/apNN7EMZ?typeform-source=evasion.lenord.fr) ou
au 03 20 99 00 22 ou par mail celluleeau-roubaix@orange.fr

Mercredi 5 novembre Bus accès au droit



Parking de l'Hôtel de Ville de 14 h à 17 h.
Gratuit, sans rendez-vous.

Vendredi 7 novembre Concert du Trumpet and co



Espace Culturel Jean-Claude Casadesus
à 20 h. Participation de la classe de trompette
de l'École municipale de musique.

Le 11 novembre Commémoration



Rendez-vous à 10 h 45 de l'Hôtel de Ville
pour le départ du cortège.

Le 18 novembre Repas festif aux 4 vents



Au menu : cocktail et sa farandole des
saveurs, columbo de poulet, riz et haricot
rouge, fromage, tarte noix de coco.
Tarif 17,17 €. Réservation avant le 3
novembre à la Résidence 03 20 75 13 90.

Samedi 15 novembre Bourse aux jouets

Par l'association des familles. Salle Pasteur
de 14 h à 17 h. Inscriptions au 06 71 03 52
52. 2 € pour les adhérents, 5 € pour les
non-adhérents.

Dimanche 16 novembre Déchèterie mobile



Parking du cimetière La Croix des
Bergers, rue Louise de Bettignies,
de 9 h 30 à 12 h 30.

Dimanche 16 novembre Spectacle Charivari!



Salle André Kerkhove à 15 h. Gratuit
mais sur réservation obligatoire en ligne
sur www.ville-leers.fr Voir page 11.

Le 17 novembre Assemblée générale de Nos jeunes années



À 19 h 30, salle Kerkhove.

Vendredi 21 novembre Concert de jazz



Espace Culturel Jean-Claude Casadesus
à 20 h. Dans le cadre des fêtes de Noël.

Samedi 22 novembre Rep'Leers Café



Maison des Jeunes, complexe Daudet,
rue Roger Salengro, de 9 h à 11 h 30.

Samedi 22 novembre Assemblée générale De fil en aiguille

À 14 h 30, salle Pasteur.

Dimanche 23 novembre Marche contre les violences faites aux femmes



À 9 h 30, départ de l'Espace Arnaud
Beltrame.

Programme complet prochainement
sur www.ville-leers.fr Voir page 18.

Mardi 25 novembre Atelier zéro déchet



Avec la Maison de l'Eau, de la Pêche et
de la Nature 18 h-20 h, salle Lameyse.
Inscriptions : contact@ville-leers.fr
ou au 03 20 20 06 00.

Le 29 novembre Assemblée générale de Maille en maille

À 11 h, salle Pasteur.

Avis aux associations!

Ces pages d'agenda sont à votre dis-
position. Profitez-en pour communi-
quer sur vos actions, manifestations,
assemblées générales.

Pour cela, merci de nous faire parvenir
dates, heures, lieux et coordonnées à
communication@ville-leers.fr. Pour le
prochain Leers Infos de novembre, ce
sera avant le 15 octobre.



Amical Ciné Vendredi 3 octobre Portes ouvertes

Aux éventuels futurs partenaires.
Dès 9 h 30.

Amical Ciné, 35 rue Joseph Leroy
Tél. : 03 20 80 05 31
amical.cine@gmail.com
www.amicalcine.fr
Retrouvez programmation et infos
sur facebook Amical Ciné Leers et
instagram

RETROUVEZ AUSSI toutes les infos de la ville sur :

le site Internet de la Ville
www.ville-leers.fr



le Facebook



l'Instagram



l'application mobile

Android



Apple



ou en vous inscrivant à la newsletter



Au Centre Petite Enfance



Retrouvez l'ensemble des animations
proposées au CPE les prochaines
semaines. Ateliers pour parents avec
ou sans leurs enfants.

■ Samedi 4 octobre : Famille en fête
9h-13h, au CPE

Dans la continuité de cette journée,
3 jours d'actions « Stop écran »

■ Lundi 6 octobre : prêts de jeux et
livres aux familles du CPE pour pro-
poser une alternative aux écrans avec
leur enfant

■ Mardi 7 octobre : spectacle « Écran
total » à 19h, salle Christiane Dubois
proposé par les improvocateurs à desti-
nations de tout public

■ Mercredi 8 octobre : animation « À la
recherche des petites bêtes, pour petits
et grands » (jusqu'à 10 ans) à 14h 30
au parc de la Butte ou au parc des
Aviateurs selon la météo, animée par la
Maison de l'Eau

■ Samedi 15 novembre : ateliers parents
« Initiation prévention et secours
enfants et nourrissons »

■ Samedi 22 novembre : atelier parent-
enfant éveil musical

Centre Petite Enfance,
43 rue du Général de Gaulle,
Tél. : 09 73 32 05 48.

Maison Des Jeunes



■ Mercredis des périodes scolaires
« Ateliers Collégiens » de 12h à 13h 15

■ Vendredis des périodes scolaires : Les
soirées thématiques du vendredi entre
17h 30 et 20h 30 à la MDJ

■ Samedi vélo : Une balade à vélo
est organisée un samedi par cycle de
14h 30 à 17h 30

■ Rep'Leers Café : Le quatrième samedi
du mois de 9h à 12h à la MDJ

■ Vacances d'Automne : du lundi 20 au
vendredi 31 octobre (Inscriptions à
partir du mardi 30 septembre).

Renseignements et inscriptions

Maison Des Jeunes,
Complexe Daudet, rue Roger Salengro.
Tél. : 03 20 75 62 59.

ÉTAT CIVIL

Naissance

Charlotte Martin, le 11 juillet

Agathe Lecomte, le 23 juillet

Zélie Deramoudt, le 9 août

Charlotte et Martin Chauzal, le 23
août

Mariages

Julien Dal et Shirley Zarate Tirado,
le 12 juillet

Steeve Benoit et Pauline Servien,
le 16 août

Maxime Bérenguer et Laurine De
Sousa Esilva, le 23 août

Décès

Heimelle Snoussi, le 4 juillet

André Bartier, le 5 juillet

Chantal Dupont née Delerue,
le 10 juillet

Roger Lequeux, le 10 juillet

Jane Liaud-Thomas veuve Duquesne,
le 16 juillet

Amandine Segers épouse Delerue,
le 28 juillet

Jeannine Farvacque veuve Helsens,
le 3 août

Marie Garandel épouse Daelman,
le 4 août

Nicolas Marissal, le 12 août

Claudette Mourait, le 14 août

Francis Defrocourt, le 19 août

Michel Guermonprez, le 21 août

Bruno Morand, le 11 septembre

Suzanne Dorne veuve Laquay, le 11
septembre

Yves Martin, le 12 septembre

Les
Belles
Sorties



atelier
lyrique de
fourcoing

OPÉRA • CONCERT • JEUNE PUBLIC

SPECTACLE

Ensemble Il Buranello

CHARIVARI!

PURCELL & SHAKESPEARE



© Jean-Marc Delomb

Ana Lucia Montezuma
Photography

Capucine Méens soprano / **Stéphanie Révillion** soprano / **Sylvain Manet** alto / **Maxime Duché** ténor / **Florent Baffi** basse / **Flore Seube** viole de gambe / **Diego Salamanca** théorbe / **Zeljko Manic** ténor, clavecin
Denis Mignien mise en scène / **James Halliday** coaching / **Pascaline Verrier** chorégraphie / **Guillaume Leclercq** création lumière

Coproduction La Barcarolle EPCC Spectacle vivant Audomarois, Le Louvre-Lens. Avec le soutien de la DRAC Hauts-de-France, la Région Hauts-de-France et la Chartreuse de Neuville.



FONDATION
LOUTSCH-WEYDERT
LIEBEGUIN



VILLE DE

Leers

LEERS / Salle André Kerkhove

Dimanche 16 novembre 2025 - 15 h

GRATUIT - RÉSERVATION 03 20 20 06 00